



Yann Davie

Email	ydavie@ftap.fr
Téléphone	+33 (0)1 45 00 86 20
Fonction	Collaborateur

Yann Davie exerce dans tous les domaines du droit de la concurrence, tant en matière de contrôle des concentrations que pour des procédures relatives à des pratiques anticoncurrentielles ou des aides d'Etat. Il intervient à ce titre devant l'Autorité de la concurrence, la Commission européenne et leurs juridictions de recours.

Yann intervient également très régulièrement devant les tribunaux français dans le cadre d'actions indemnitaires engagées à la suite de décisions des autorités de concurrence.

Il dispose par ailleurs d'une forte expérience en contentieux commerciaux (pratiques restrictives, concurrence déloyale, rupture des relations commerciales, inexécution contractuelle etc.) ainsi qu'en matière de distribution (mise en place de réseaux, développement d'activités de e-commerce, lutte contre les ventes parallèles, ruptures etc.).

Yann enseigne le droit des pratiques restrictives de concurrence à l'Université Panthéon-Sorbonne. Il a étudié aux Etats-Unis (Columbia Law School) et en France (Université Panthéon-Sorbonne et Sciences Po).

Avant de rejoindre FTPA, Yann a exercé au sein de cabinets d'avocats internationaux.